



<http://www.pcma-tennis.fr>

Parc Jean de la Fontaine
1, Impasse Fleurus
94700 MAISONS-ALFORT / Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024/2025

COURS COLLECTIFS ADULTES

Saisie ADOC Saisie BA-Web Régulé

Un bulletin d'inscription par adhérent

Cours collectifs : 30h de cours, terrain couvert, 4 adultes max par cours

Réservé au club

Jour des cours :

Heure :

Réinscription : OUI NON

Certificat médical adulte : exigence supprimée par la FFT

TARIFS 2024/2025

Cadre réservé au Club : 57 94 0483

Formules COURS COLLECTIFS (*)	Montant	Nombre	A régler	
COURS COLLECTIFS ADULTES incluant la réservation des courts + 1 invitation offerte	665 €			Règlement en espèces : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>€ Règlement en ligne FFT HelloAsso (via Ten'UP) : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>€
Remise parent d'élèves de l'école de tennis	-25€			Règlement par Chèques : - Début octobre : € - Début novembre : € - Début décembre : €
COURS COLLECTIFS ADULTES sans accès aux courts (sous réserve de disponibilités)	490 €			Règlement par CHEQUES VACANCES : € ou COUPONS SPORT :€ Ou par CHEQUES VACANCES CONNECT : €
TOTAL A REGLER :				Règlement UNIQUE par <input type="checkbox"/> Virement IBAN FR76 1751 5900 0008 0095 8150 538€ (Indiquer les noms et prénoms des adhérents dans l'intitulé du virement)

(*) Licence FFT (33 €) comprise dans le tarif

M./Mme NOM :	PRENOM :	N°	Rue/Avenue :	CP :	Ville :
Tél fixe :	Portable :	Email :			

INFO LICENCE FFT

NOM	Prénom	Date de naissance	Nationalité
			<input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> Autre : _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au Secrétaire du Comité Directeur. **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer.** Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à la respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le

« Bon pour accord »

Nom et signature de l'adhérent(e)